

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317376

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 AVRIL 2020
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME DANIELE BRUNET**

OBJET : Action "centrale de mobilité dédiée à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi" : convention avec l'association maison de l'emploi de Marseille.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi. Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais en tenant compte aussi des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport relève de la politique obligatoire d'insertion. Il s'agit d'un renouvellement d'action d'accompagnement professionnel, portée par l'association maison de l'emploi de Marseille (MDEM).

L'association MDEM propose l'action « centrale de mobilité dédiée à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi » en faveur de 350 bénéficiaires du RSA.

Elle développe des solutions afin de lever le frein mobilité en proposant un diagnostic complet, des aides opérationnelles, des solutions matérielles et un accompagnement pédagogique. L'objectif de l'action vise à ce que la mobilité devienne un réel atout pour l'accès ou le maintien à l'emploi.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment :

Bilan final de l'action du 01/10/2017 au 30/09/2018, (objectif d'accompagnement de 350 BRSA) :

352 BRSA ont été accompagnés par la centrale de mobilité dont 51 % de femmes.

Les bénéficiaires des 3^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} arrondissements sont majoritairement représentés.

- 186 BRSA ont participé à un atelier de diagnostic mobilité ;
- 125 BRSA ont participé à un atelier mobilité ;
- 175 BRSA ont bénéficié d'une évaluation à la conduite et 130 heures de conduite complémentaires ont été financées.

Dans le cadre de l'évaluation mise en place en 2017, plus de 50 % du public interrogé atteste avoir accédé à un emploi ou à une formation suite au parcours au sein de la centrale.

Bilan intermédiaire de l'action du 01/03/2019 au 30/11/2019, (objectif d'accompagnement de 350 BRSA) :

230 BRSA ont été accompagnés par la centrale de mobilité, dont 62% de femmes.

Les bénéficiaires des 3^{ème}, 14^{ème} et 15^{ème} arrondissements sont majoritairement représentés.

- 109 BRSA ont participé à un atelier de diagnostic mobilité ;
- 12 BRSA ont participé à un atelier mobilité ;
- 93 BRSA ont bénéficié d'une évaluation à la conduite et 130 heures de conduite complémentaires ont été financées.

Les résultats de l'action étant satisfaisants, il est proposé de la renouveler du 01/03/2020 au 28/02/2021 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

Ce rapport concerne le financement de l'association maison de l'emploi de Marseille selon la proposition énoncée dans le tableau annexé, soit un montant de 20 000 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL